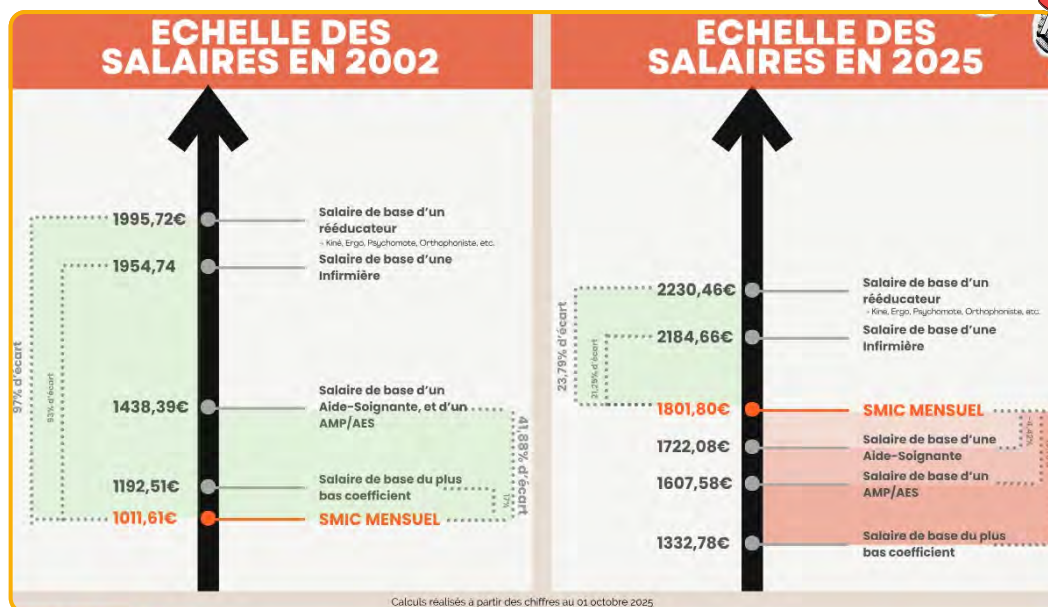




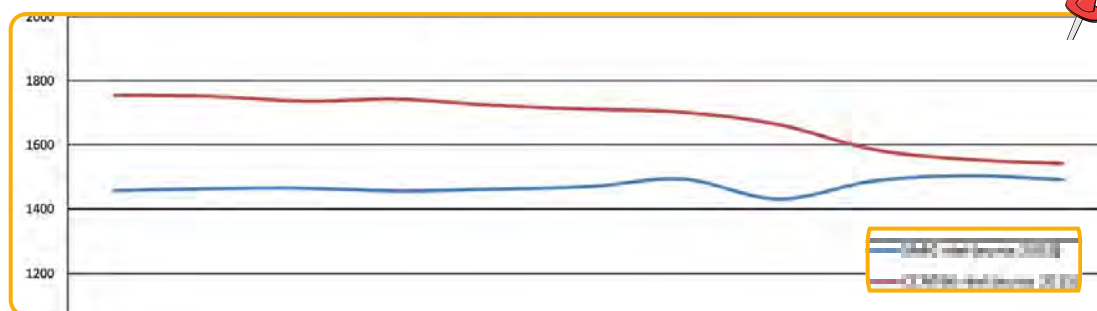
Evolution du pouvoir d'achat



Convention 51

Ce graphique compare des données simples : le SMIC et les salaires en CCNT 51. Le constat est préoccupant, car depuis 2002, le coût de la vie a fortement augmenté. La CCNT 51 a mieux résisté que d'autres conventions (comme la 66). Mais cela ne doit pas masquer l'essentiel : **le pouvoir d'achat réel des travailleuses et travailleurs de la CCNT 51 baisse dangereusement.**

Autrement dit, même lorsque le salaire brut progresse, il ne compense pas pleinement l'inflation et la hausse des dépenses contraintes : logement, énergie, alimentation, transport.



Convention 66

Les salaires sont exprimés en euros constants, c'est-à-dire corrigés de l'inflation. Autrement dit : on ne regarde pas combien on gagne sur le papier, mais ce que ce salaire permet réellement d'acheter. Et le constat est clair, grave et sans appel : **depuis 2015, le coût de la vie a augmenté de plus de 20 % alors que dans le même temps, le pouvoir d'achat des salarié·e·s de la CCNT 66 a reculé.**

On travaille davantage mais vivre coûte plus cher

Le graphique montre que le SMIC a connu une dynamique de revalorisation soutenue ces dernières années, alors que les grilles de la CCNT 51 progressent plus lentement. L'écart ne se maintient pas, il se tasse et les salaires sous le SMIC deviennent plus nombreux.

Et ce n'est pas anodin. Ça signifie que la reconnaissance salariale liée au diplôme, à la qualification et aux responsabilités tend à se fragiliser. Sur dix ans, l'érosion représente plusieurs centaines d'euros cumulés chaque année en pouvoir d'achat perdu.

Ce sont des arbitrages permanents dans les budgets familiaux. Ce sont des projets reportés. Ce sont des fins de mois sous tension.

Et vous le savez, cela a de lourdes et directes conséquences sur le travail et l'accompagnement. Elle entraîne des difficultés à recruter, un turnover important, une surcharge de travail pour les titulaires. Le résultat de cette équation est simple :



Equipes épuisées, perte de sens au travail

Dans notre association, comme ailleurs, les salarié.e.s tiennent encore par engagement. Mais **l'engagement ne paie ni le loyer ni les factures.**

Quand les professionnel.les partent ou s'épuisent, ce sont aussi les personnes accompagnées qui en subissent les conséquences.

Nous savons très bien que nous sommes financés majoritairement par de l'argent public. **Cela signifie une chose simple : les salaires ne sont pas qu'un problème de gestion, c'est un choix politique !** Une association, telle que la nôtre, ne peut pas, d'un côté, défendre des valeurs de solidarité et de dignité, et de l'autre, accepter que ses salarié.es s'appauvrissent.



**Il ne s'agit pas de demander l'impossible.
Il s'agit de refuser l'inacceptable.**

La CGT restera mobilisée pour que ces chiffres ne restent pas dans un tableau, mais deviennent enfin des décisions politiques et salariales concrètes.

Nous appelons les salarié.e.s à interpeller les employeurs, les pouvoirs publics, mais aussi les organisations patronales et leurs responsables syndicaux, afin que chacun soit mis face à ses responsabilités.



Exigeons une augmentation immédiate des salaires, un rattrapage réel du pouvoir d'achat.

À l'approche des 60 ans de la Convention collective de 1966, nous refusons une convention lowcost. Nous refusons une action sociale au rabais. Nous refusons de continuer à survivre.

Le 10 mars, on sort la tête de l'eau !

- Parce que sans les salarié.es, rien ne fonctionne,
- Parce que nos métiers méritent respect et reconnaissance,
- Parce que l'accompagnement des publics ne peut plus se faire dans la précarité et l'épuisement,

La CGT SAGESS appelle l'ensemble des salarié.es du social et du médico-social à se mobiliser et à se mettre en grève le 10 mars 2026 à 16h.

Pour celles et ceux qui le souhaitent :

rdv à la bourse du travail à Vichy pour nous faire échanger.



Ensemble, sortons la tête de l'eau et imposons enfin des salaires dignes, des moyens à la hauteur des besoins et une Convention Collective ambitieuse et de haut niveau.

**10 mars :
Tous et toutes en grève à 16h !
Pour nos salaires !**

Facebook : Syndicat CGT SAGESS

